

Fiche de poste

**Enseignant spécialisé en centre pénitentiaire**

**Textes de référence :**

- circulaire n° 2000-169 du 5 octobre 2000
- circulaire n° 2011-239 du 8-12-2011
- convention signée le 8 décembre 2011 entre le Ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative et le Garde des sceaux, ministre de la Justice et des libertés.

**Titres et diplômes requis :**

CAPA-SH option F ou 2CA-SH option F, à défaut instituteur ou professeur des écoles s'engageant à se présenter au CAPA-SH ou au 2 CA-SH

**Profil du poste**

Sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement pénitentiaire, sous l'autorité hiérarchique de l'EN-ASH, le professeur devra mettre en œuvre un enseignement qui vise à la poursuite ou à la reprise d'un cursus de formation ou à la préparation d'un diplôme pour des élèves mineurs et des adultes.

**Missions**

- Mettre en œuvre un enseignement adapté aux besoins des élèves et au milieu carcéral
- Analyser les acquis et les besoins des élèves
- Définir des programmations référées aux programmes officiels
- Organiser l'évaluation des élèves et la transmission des livrets scolaires
- Assurer une liaison fonctionnelle avec les établissements scolaires d'origine
- Organiser la poursuite de scolarité ou de formation professionnelle

**Compétences requises**

- Maîtrise de soi, discrétion, respect du règlement pénitentiaire
- Capacité à prendre de la distance par rapport au profil du public accueilli
- Disponibilité, qualités de communication
- Capacité d'ouverture aux innovations dans les domaines pédagogiques
- Capacité à travailler en partenariat (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Administration pénitentiaire, intervenants divers...)
- Compétences en informatique

**Conditions d'exercice**

La durée hebdomadaire de travail est fixée en référence à la circulaire n° 2000-169 du 5 octobre 2000

**Implantation du poste**

Centre pénitentiaire de Laon

**Candidatures**

**Une lettre de motivation et un curriculum vitae** devront être transmis par la voie hiérarchique à monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Aisne

La nomination sur un poste à profil étant susceptible d'avoir une incidence financière, les personnels intéressés voudront bien prendre l'attache de leur gestionnaire.

**Mode de nomination**

Commission départementale

**Contact**

Secrétariat ASH : [ienash02@ac-amiens.fr](mailto:ienash02@ac-amiens.fr) – 03 23 26 22 12